

Société. Les chefs d'entreprise apportent aussi leur contribution au Grand débat national. Des réunions sont prévues dans toute la Bourgogne Franche-Comté. À l'initiative de plusieurs organisations, la première s'est tenue à Dijon.

Le grand débat se chauffe la voix

 Le Grand débat national, version chefs d'entreprise, a commencé en région, sur un rythme modeste à Dijon. Ils étaient une soixantaine réunis à la CCI le 6 février, pour la première des trois rencontres organisées en Côte-d'Or par le Medef, la CPME, l'U2P, la CCI et la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) (pour mémoire, les deux autres auront lieu le 6 mars à Venarey-les Laumes et le 12 mars à Beaune). Si l'affluence était moindre qu'espérée, les échanges n'en n'ont pas moins été fournis. Peu de propositions, mais beaucoup de récriminations : sur les taxes et notamment leur inadaptation aux résultats des entreprises, ou sur le train de vie de l'État. Réduire des impôts qui peuvent ensuite être redirigés sur l'aide aux entreprises apparaît aux yeux de plusieurs intervenants, une solution. Pour eux, il serait préférable de moins aider, et donc



Une affluence moyenne, beaucoup de récriminations, mais trop peu de propositions lors de ce premier débat.

de moins ponctionner, en libérant plus l'initiative. Les économies à faire en priorité, certains participants les trouvent vite : supprimer des députés, des sénateurs, des fonctionnaires.

TEMPS DE TRAVAIL, APPRENTISSAGE...

La question du rapport au travail dans notre pays est aussi amenée sur le tapis, des participants mêlant la volonté de revenir sur les 35 heures et la nécessité d'améliorer les rémunérations.

« Sauf si on ne propose aux gens que des contrats de 20 heures ! remarque un participant, ce qui est rarement motivant... » On parle aussi d'apprentissage dans les rangs, certains regrettant de devoir rémunérer une personne par définition sans compétence quand d'autres, au premier rang desquels Régis Penneçot, (président de la CMA) rappelle que la rémunération dès le départ d'un apprenti est d'abord un investissement sur l'avenir. C'est aussi un garantiste

qui rappelle qu'il a fait un effort afin de réduire considérablement sa production de déchets mais lorsqu'il a demandé à être exonéré de taxe Ordures ménagères, cela lui a été refusé. Un certain manque de cohérence est ainsi pointé. « On doit se poser les bonnes questions, dit une chef d'entreprise : quels besoins on satisfait et quels besoins on entrave... » Et si l'on donnait le droit de vote aux entreprises ? Ce fut l'une des rares propositions à émerger lors de cette soirée, illustration d'un exercice démocratique que chacun doit s'approprier, ce qui n'est jamais simple.

Au-delà des débats en Côte-d'Or, d'autres sont organisés, par l'U2P les 18 et 20 février à Chalon-sur-Saône et Besançon, en Saône-et-Loire par la CCI, le Medef et la CPME, le 25 février à Mâcon et le 4 mars à Chalon-sur-Saône, ou encore par la CCI du Jura, le 7 mars à Lons-le-Saunier.